Fédération Française de Go

Recommandations pour la pratique du jeu de go en club Phase 2 du dé-confinement - 2 juin 2020

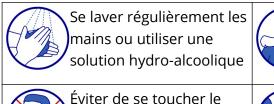


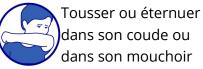


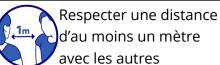
Le lavage ou la désinfection des mains est obligatoire avant et après l'activité go

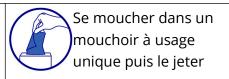
En particulier, les mains doivent être propres avant toute manipulation du matériel.

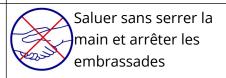
L'ensemble des gestes barrières est bien sûr à respecter :











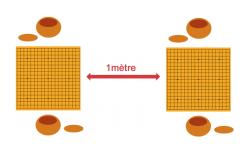
En l'absence de traitement, la meilleure des protections pour vous et pour vos proches est, en permanence, le respect des mesures barrières et de la distanciation physique. En complément, portez un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée. Ce qui nous amène au point suivant :



visage

Le port du masque est obligatoire pendant les parties

Dans un café ou un restaurant, on consomme les boissons et les repas avant ou après l'activité et séparément des tables de jeux afin de n'engager aucune manipulation supplémentaire du masque.



Demander l'accord des lieux qui vous accueillent et appliquer leurs consignes

Pas plus de dix personnes en même temps dans les lieux publics tels que salle municipale, parc...

On dispose les tables en les espaçant d'un mètre au minimum.

Dans la mesure du possible, on désinfecte le matériel de go ainsi que les tables et les chaises.

Dans tous les cas, on limite au maximum la circulation des joueurs et la circulation du matériel entre les joueurs.